

Le 25/01/2022



## ATTESTATION DE FORMATION

**Monsieur Stéphane COUDERETTE**

a suivi le stage de formation :

**AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX : Formation et Examen Catégorie de personnel : " Opérateur "**

Référence FORMAPELEC : **AIPR 111**

Objectif : Connaître la réglementation DT-DICT et son Guide Technique.

Acquérir les connaissances des règles à respecter lors des interventions à proximité des réseaux.

Se présenter à l'examen par QCM en vue de l'obtention de " l'Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux ".

Dates : du 17/01/2022 au 17/01/2022

Durée de la formation : 1 jours (7 heures)

Durée effectuée par le stagiaire : 7 heures

Lieu de réalisation : Centre de PONT DU CHATEAU

Au cours de ce stage Monsieur Stéphane COUDERETTE a acquis les connaissances et les savoir-faire définis dans «l'objectif».

Henri PEREZ, Directeur de FORMAPELEC



GP GROUPE  
PREZTANCE

Centre d'examen de FORMAPELEC PONT DU CHATEAU – 072  
Chemin des Palisses 63430 PONT DU CHATEAU 04 73 83 54 79  
M. VIGANT , surveillant de l'examen  
N° d'enregistrement en application de l'article R. 6351-6  
du code du travail : 11940646394 – ILE DE FRANCE

**Attestation de compétences**  
**relative à l'intervention à proximité des réseaux**  
(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement  
et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

**Domaine de compétence couvert par l'attestation :**

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

Préparation et conduite de projet (Concepteur)

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)

Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)

*Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.*

Je, soussigné Henri PEREZ, Directeur

Atteste que

**M. COUDERETTE Stéphane**

Présenté par :SAS TP CHASTANG - 54 avenue J.F. Kennedy  
63500 ISSOIRE

à l'examen tenu le 17/01/2022 relatif au domaine de compétences susmentionné,  
sous le n° de ticket d'examen df4680745d

a réussi cet examen.

**La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.**

**Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.**

Fait à PONT DU CHATEAU

Le 17/01/2022

Henri PEREZ, Directeur